Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212200703-20251222-DEL2025_12_11-DE

République Française

Guingamp
Gwengamp

Délibération
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp

Séance du lundi 15 décembre 2025

—

Le quinze décembre 2025, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 9 décembre 2025, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme MANCASSOLA Chantal, M. BERTHE Thomas, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. GOUDALLIER Benoît, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, Mme LE GALL BIZIEN Déborah, Adjoints, M. KERHERVÉ Guy, Mme ZIEGLER Evelyne, M. STEPHAN Philippe, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme SANZ Myriam, Mme DUCLOS Anne, M. LE BARS Yoann, M. LE LAY Tugdual, M. ANTOINE Jean François, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. MONFORT Charles, Mme LE HOUEROU Annie, Mme VAROQUIER Lydie, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy, Mme LEROY Charline respectivement représentés par Mme MANCASSOLA Chantal, M. Philippe LE GOFF, Mme CORBEL Peggy, Mme BRISSONNEAU Alix, M. AATACH Houssain et M. GOUDALLIER Benoît.

Absent excusé : M. GAUTIER Christophe.

Secrétaire de séance : M. LE LAY Tugdual.

DEL2025-12-11-CESSION D'UN BIEN SIS 15 RUE NOTRE DAME A GUINGAMP

Rapporteur : Marie Agnès POGAM

La Ville de Guingamp est devenue propriétaire d'un bien sis 15 rue Notre-Dame à Guingamp cadastré section AH n° 322) par acte du 29 mars 2019. Cette acquisition a été réalisée en vue notamment de la création d'un accès permettant d'engager des travaux de rénovation de l'Hôtel de la Monnaie. Cet accès est conservé par la Ville de Guingamp.

L'ensemble immobilier à vendre est composé de :

- un local commercial au rez-de-chaussée :
- deux appartements au premier étage
- deux appartements au second étage
- un appartement au troisième étage :
- un grenier en combles
- une cour et un parking sur l'arrière ayant accès par la rue au Blé

Pour une surface utile totale de 748 m², le tout sur une parcelle de 693 m².

Monsieur BIANAY Anthony et Madame MAITRALLAIN Claire, ou toute société se substituant, ont donné leur accord pour se porter acquéreur de ce bien au prix de 310 000 € net vendeur.

L'avis des Domaines a été rendu le 9 décembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212200703-20251222-DEL2025_12_11-DE

- **APPROUVE** la cession du bien sis 15 rue Notre-Dame au prix de 310 000 € (hors frais)
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer l'acte à intervenir et d'une manière générale tout document nécessaire à la réalisation de cette vente, y compris l'acte authentique chez le Notaire.

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit
Le Maire

Philippe LE GOFF

Le secrétaire,

Tugdual LE LAY

MAIRIE DE GUINGAMP (Côtes d'Armor)